

P r o c è s - v e r b a l
A s s e m b l é e G é n é r a l e
A S S O C I A T I O N M A R Q U A G E
M e r c r e d i 2 4 j a n v i e r 2 0 1 7

Lieu : Potentielles, 128 Boulevard de la Libération, Marseille 13004,

La séance débute à 18h35
Un apéritif dinatoire est offert

Liste des présents & procurations : sur feuille libre annexée

Points ordinaires :

- Présentation du Rapport d'activités 2017 (par O. Bardonneau dit Age, rapporteur de cette AG)
- Présentation du Rapport moral 2017 (par Stanislas Georges)
- Présentation du Compte de résultat 2017 (par Nathalie Leclère)
- Vote du rapport d'activités : approuvé à l'unanimité des présents
- Vote du rapport moral : approuvé à l'unanimité des présents
- Vote du compte de résultat : approuvé à l'unanimité des présents
- Adhésion pour 2018 sera à 38 euros
- Election du Conseil d'Administration :
- o Nathalie Leclère se représente pour être trésorière : élue à l'unanimité des présents
- o Stanislas Georges se représente pour être Président : élu à l'unanimité des présents
- Présentation du programme 2018 : approuvé à l'unanimité des présents

Points divers :

L'adhésion est augmentée de 1€ mais les participations aux événements restent inchangées et cela depuis plusieurs années. Les montants perçus permettent à l'association de fonctionner.

Il est précisé concernant le programme 2018 que pour le moment, seules les 3 dates (w-e complets) sur Lourmarin ont été validées par la commune, la Ville de Marseille a un délai de réponse beaucoup plus long. Sur Lourmarin alors que nous ne faisons que 3 w-e, nous avons remarqué une occupation régulière avec des propositions qualifiées créateurs mais inégales au niveau qualitatif qui participent à lasser les visiteurs et exaspérer les commerçants.

Afin de garder le caractère événementiel, il est important de ne pas multiplier les dates à Marseille ainsi qu'à Lourmarin.

Pour Marseille, les demandes seront faites dans les trimestres qui précèdent chaque événement comme l'impose la réglementation du service des événements.

Des lieux alternatifs sont suggérés pour la tenue de marchés de créateurs : Esplanade du Mucem, Terrasses du Port, Friche, Ferry,... La question sur l'intérêt d'événements sur la Canebière est soulevée et non tranchée, les avis sont divergents. Le programme Marquage proposera sur Marseille des dates sur l'Esplanade du Mucem, au Cours Julien ainsi qu'à la Place Bargemon. Les demandes d'occupation du domaine public seront faites et nous espérons que les réponses soient données dans les meilleurs délais.

Pour 2018, nous ne procéderons pas à des demandes sur le Cours H. d'E. d'Orves, un agent municipal nous ayant fait comprendre que le site était déjà « occupé ».

Aussi, malgré l'obstination d'un autre agent municipal qui semble faire barrage à notre présence sur la place Bargemon, nous maintiendrons des demandes pour ce site, apprécié des exposants et des visiteurs, sans garantie sur l'issue de nos demandes. Le Cours Julien avec ses défauts et qualités, reste un pôle intéressant. Il est envisagé de proposer une collaboration avec l'ensemble des commerces de la zone liés à la création pour la com sur la période de Noël aussi de solliciter la Ville de Marseille et diverses Mairies de secteur pour intégrer leur programme sur cette période particulière. En 2018 ce sera la vingtième édition du « Grand Marché de Noël des Créateurs ».

La question de l'électrification du « Grand Marché de Noël des Créateurs » qui représente un coût très important n'a pas été tranchée.

Le projet de résidence de créateurs au Sablou en Dordogne a été arrêté du fait d'une dislocation de leur équipe dirigeante. Marquage continue de s'intéresser au projet de résidence « Mango-Dream » en Indonésie.

Il est évoqué la question de la communication jugée insuffisante par des adhérentes, particulièrement aux abords géographiques et à l'approche des manifestations. Le Coordinateur explique les moyens mis en œuvre. Pourtant affiches et cartes ont été distribuées. Les médias reçoivent les infos mais ne choisissent pas toujours de relayer l'info, des encarts payants ont été pris sur plusieurs supports presse et Fémina a publié un article. Une adhérente présente ayant des compétences en com propose de prêter main forte. Le Coordinateur va poursuivre également la com sur internet et sur les réseaux sociaux avec une diffusion préalable plus réactive. Il est important que la com soit relayée par chaque adhérent.

Plusieurs personnes s'accordent sur une baisse de la fréquentation du public et une diminution du nombre d'exposants, ces 2 phénomènes sont analysés ainsi : au delà des aléas climatiques, augmentation des commandes réalisées sur internet, multiplication des offres créateurs avec d'autres marchés, des éclosions de boutiques, un amalgame perturbateur avec certaines offres peu qualitatives qui discréditent notre travail, des difficultés économiques tant du côté des acheteurs que des exposants, une lassitude des publi-clientèles. Afin de contrer cela, l'association devra mettre en œuvre une réflexion sur des modalités qui permettraient de régénérer l'image et nourrir l'événement afin de susciter de nouveaux intérêts en y ajoutant par exemple des thématiques, des ateliers, des interventions musicales, des animations, des offres gastronomiques (invitation de food-trucks). Toutes les idées seront les bienvenues au fil de l'année.

Il est dommage que notre demande auprès des exposants de remise des chiffres d'affaires ne soit pas satisfaite ce qui nous permettrait de nous appuyer sur des chiffres et une forme d'études statistiques tout au moins comparatives.

Afin d'élargir aussi notre emailing liste, et dans l'intérêt général les adresses emails des publi-clientèles collectées par chaque exposant, lors des événements Marquage doivent nous être transmises à l'issue de chaque marché comme il est demandé dans le Règlement.

Nous insisterons auprès des adhérents sur l'intégration et l'acceptation de tous les points du Règlement.

Il est demandé de préciser aux exposants par rapport aux événements qui se déroulent au Cours Julien à Marseille qu'il existe des solutions de stationnements gratuits le dimanche à proximité.

On s'accorde pour reconnaître que le stationnement sur 2 jours au parking sous-terrain représente une solution de confort et de sécurité.

Il est suggéré pour reconquérir les médias et intéresser les institutions (subvention et ou partenariat) de capitaliser davantage sur notre histoire riche de 24 années d'existence et de rappeler l'objet de notre structure qui est la Promotion de la création contemporaine artistique et artisanale tout en valorisant nos spécificités. Le montage d'événements « pointus » permettrait peut-être de lier de nouvelles compétences et de revitaliser ces opérations, pour se faire, il nous faudra aussi prendre contact avec de nouveaux créateurs ayant des travaux vraiment insolites.

La mise en place d'un pôle « projets entre-aides » sur les marchés avec un accès à moindre coût, permettrait d'interpeller les pouvoirs publics sur nos diverses fonctions et peut-être de lever des fonds.

Malgré les difficultés, nous souhaitons poursuivre nos engagements qui participent à aider les créateurs à vivre de leur production.

Elisabeth Luc, responsable de Potentielles (une de nos asso partenaires) est intervenue à plusieurs reprises, nous faisant bénéficier de son expertise, elle a également présenté sa structure.

L'association Marquage remercie Potentielles de nous accueillir dans ses locaux.

La séance est levée à 20h30